



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

affaires étrangères : rapports avec les administrés

Question écrite n° 75010

Texte de la question

M. Jean-Charles Cavallé appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les difficultés que peuvent rencontrer nos ressortissants dans l'obtention d'un visa court séjour. Il cite à titre d'exemple le cas d'une jeune administrée devant effectuer un stage en Chine et dont la note facilitatrice lui était notifiée par ses services le jour de son départ alors que le dépôt de la demande était antérieur à un mois. Ce retard a occasionné le coût d'un transport aérien non remboursable pour l'intéressée. Cette situation ne représente malheureusement pas un cas unique. Aussi, il lui demande de prendre en considération l'urgence des requêtes formulées par nos concitoyens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Cavallé](#)

Circonscription : Morbihan (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75010

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1833